

ENVIRONNEMENT, HOMME ET BIOSPHÈRE

Grand Lac lance son « Plan arbres pour la biosphère »

Publié le 15 décembre 2025



Grand Lac lance son « Plan arbres pour la biosphère »

Dans le cadre du programme « Homme et Biosphère » de l'UNESCO, Grand Lac passe à l'action avec son « Plan arbres pour la biosphère » déployé à l'échelle de toute l'agglomération. Les premières plantations ont déjà pris racine dans des lieux de loisirs emblématiques comme la base de loisirs des Mottets, le site de la Croix Verte, la plage du Lido et le centre nautique Aqualac. Et parce que l'avenir du territoire s'écrit aussi avec les plus jeunes, les enfants engagés dans le projet « Fauna Flora 30X30 » ont été invités à participer à cette plantation symbolique.

Pourquoi un « Plan arbres pour la biosphère » ?

Depuis le mois de septembre 2025, le territoire de Grand Lac est devenu la première réserve de biosphère lacustre de France, reconnue par l'UNESCO sous le nom de « Réserve de biosphère du Lac du Bourget, entre Rhône et Alpes ». Cette reconnaissance nous engage à aménager le territoire de manière plus respectueuse, à restaurer la nature et à laisser plus de place au végétal dans notre quotidien. Planter des arbres, c'est lutter contre les îlots de chaleur, améliorer la qualité de l'air, favoriser l'infiltration des eaux, capter du carbone, renforcer les continuités écologiques en offrant habitats, refuges et ressources alimentaires aux espèces locales.

Un programme prévu pour 10 ans

Le « Plan arbres pour la biosphère » est un programme de plantation sur dix ans, il sera déployé entre 2025 et 2035 via différentes étapes. En 2026, Grand Lac et ses partenaires réaliseront un diagnostic des arbres présents, choisiront les essences à planter et décideront des zones d'intervention. Puis, de 2027 à 2035, les plantations se dérouleront progressivement.

Des arbres pour plus d'ombre et de fraîcheur

En 2025, 62 arbres ont été plantés sur quatre sites. Les essences, choisies localement, favorisent la diversité paysagère, créent de l'ombre et s'adaptent mieux aux épisodes de sécheresse. Chaque jeune arbre est protégé par une ganivelle contre les rongeurs. À Aqualac, 5 arbres ont été plantés pour créer un îlot de fraîcheur, à Croix Verte, 6 arbres apportent désormais de l'ombre aux tables de pique-nique, aux Mottets, 31 arbres ont été installés entre l'aire de jeux et l'espace de street-workout et au Lido, 20 arbres complètent les espaces entre la Promenade et la passerelle, apportant ombrage et fraîcheur.

Aqualac : la première plantation visible

Aqualac accueille chaque année un large public (habitants, touristes, associations, clubs, scolaires) et les fréquentations estivales peuvent atteindre 3 500 personnes lors de fortes chaleurs. Après plusieurs actions déjà engagées pour réduire les consommations énergétiques (pompes à chaleur, éclairage LED, panneaux photovoltaïques, couverture thermique du bassin extérieur), Grand Lac poursuit ses actions avec des plantations d'arbres sur le site, renforçant confort d'usage, zones ombragées et qualité écologique de l'espace.

Quel lien avec le programme « Fauna Flora 30X30 » ?

« Fauna Flora 30X30 » est un projet d'éducation à l'environnement destiné aux élèves du primaire. Depuis 2023, près de 1 200 élèves de 22 établissements y participent. Leur défi : reconnaître 30 espèces animales et 30 espèces végétales locales. Pour cette plantation à Aqualac, les élèves de l'école de Choudy à

Aix-les-Bains seront présents. Ils découvriront comment planter un arbre, de quoi il est composé et comment choisir les bonnes essences, en lien avec leur programme sur l'écosystème du lac du Bourget.

Soutien et partenaires

Le programme Homme & Biosphère est soutenu par l'État via le Fonds vert (financement à 50 % du projet Fauna Flora 30X30), la Compagnie Nationale du Rhône (financement du projet Fauna Flora 30X30 et du programme MAB à hauteur de 24 %), l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et le Département de la Savoie (participation au financement du poste de coordinateur de la réserve de biosphère).

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.